



C.D. GESTION COMPETITIONS SENIORS

REUNION du 4 Décembre 2025

Procès-Verbal N° 20

COORDINATEUR des Compétitions : PASSENEAU Grégory.

PRESIDENT : DALMON André.

PRESENTS : COUFFIGNAL Francis, SILVESTRE Bernard, REYNES Roger.

ASSISTE : VAN BASTOLAER RAVEINO Nicolas (alternant sportif).

La réunion est ouverte par le Président à 9h00

Nota : Les demandes de modification de date et d'heure doivent impérativement être saisies avec la réponse du club adverse sur Footclub avant le jeudi 9h de la semaine précédant la rencontre.

Avant toute demande de modification sur Footclub, il serait souhaitable que les clubs se contactent.

Toute demande effectuée hors délai, ne sera pas acceptée par la CDGCS (Commission Départementale Gestion des Compétitions Séniors) et la CDA (Commission Départementale de l'Arbitrage) sauf cas exceptionnel soumis aux deux commissions.

Article 17 du règlement des championnats alinéa a

Les demandes de modification émanant du club organisateur, pour un décalage horaire ou un changement de jour, dans les jours et les plages horaires réglementaires, effectuées au plus tard le jeudi, 21 jours avant la date de la rencontre, sont acceptées de plein droit sauf décision contraire motivée de la C.D.G.C.S.

Départementale 1 (VOLKSWAGEN)

- Le match **MENDE AFL 3 - FOOT SUD LOZERE 1** prévu initialement le samedi 6 décembre 2025 à 20h00 se jouera le dimanche 7 décembre 2025 à 13h00 sur le stade Synthétique de Mende en raison de la non homologation de l'éclairage.

Départementale 2 (Florian SALABERT)

- Le match **US MONTBAZENS/RIGNAC 2 – LAISSAC 1** du vendredi 5 décembre 2025 à 21h00 se jouera sur le terrain d'honneur de Rignac.
- Le match **ST GENIEZ 1 – JS RANCE ROUGIER 1** prévu initialement le samedi 6 décembre 2025 à 20h00 se jouera le même jour à 18h00 (Entente entre les deux clubs).

- Le match **REQUISTA US 2 – ESPOIR FOOT 88 2** prévu initialement le samedi 13 décembre 2025 à 20h00 se jouera le vendredi 12 décembre 2025 à 20h30 (Entente entre les deux clubs).

Départementale 3 (François ARNAUD Traiteur)

- Le match **ST AFFRIQUE 3 – VABRES L’ABBAYE 1** prévu initialement le dimanche 3 mai 2026 à 15h00 se jouera le samedi 2 mai 2026 à 20h00 sur le stade du Bourguet à Vabres l’Abbaye (Accepté par Vabres l’Abbaye).
- Le match **ST AFFRIQUE 3 – LE MALZIEU AS 1** prévu initialement le dimanche 8 mars 2026 à 15h00 se jouera le samedi 7 mars 2026 à 20h00 sur le stade du Bourguet à Vabres l’Abbaye (Accepté par Le Malzieu).
- **Nota : A compter du 1^{er} janvier 2026 tous les matchs à domicile de l’équipe 3 de St Affrique se joueront le samedi soir à 20h00 sur le stade du bourguet.**
- Le match **JS LEVEZOU FOOT 2 – LE MONASTERE 2** du samedi 6 décembre 2025 à 20h00 se jouera sur le stade municipal de Flavin.
- Le match **LE BUISSON ESC 2 – MONTRODAT FC 1** est inversé le match aller aura lieu le dimanche 7 décembre 2025 à 15h00 sur le terrain synthétique de Montrodat, le match retour aura lieu le samedi 2 mai 2026 à 19h00 sur le stade du Buisson (entente entre les deux clubs).
- Le match **AS FOISSAC 1 – ENT. SALLES CURAN/CURAN 1** est maintenu au samedi 13 décembre 2025 à 20h00 (refus de Salles Curan de jouer à 19h00).

Départementale 4 (U EXPRESS RIGNAC)

- Le match **JS BASSIN AVEYRON FOOT 2 – ES DES RIVES 1** du dimanche 7 décembre 2025 à 15h00 se jouera sur le stade municipal de Firmi.
- Le match **ENT SALLES CURAN/CURAN 2 – AVENIR ST ROMAIN 1** du samedi 6 décembre 2025 à 19h00 se jouera sur le stade de Curan.
- Le match **BADAROUX AS 2 – LE BUISSON ESC 3** est inversé le match aller aura lieu le vendredi 12 décembre 2025 à 20h00 sur le terrain du Buisson, le match retour aura lieu le dimanche 12 avril 2026 à 15h00 sur le stade de Badaroux (entente entre les deux clubs).

Départementale 5 (GAMM VERT)

- Le match **FC COMTAL 4 – ST JULIEN/BOZOULS 2** initialement prévu le dimanche 14 décembre 2025 à 15h00 se jouera le samedi 13 décembre 2025 à 20h30 sur le stade de Sébazac (Entente entre les deux clubs). 7
- Le match **FC AGEN/GAGES 2 – MOYRAZES 2** est maintenu au samedi 13 décembre 2025 à 20h00 (refus de Moyrazes de jouer le vendredi).

COUPE DES RESERVES BRALEY

- Le match **ST AFFRIQUE 3 - ARGENCE VIADENE 2** reprogrammé le samedi 13 décembre 2025 à 20h00 se jouera le même jour à 19h00 sur le stade Edmond Devilliers à St Affrique (accepté par Argence Viadène).

REPORT MATCHS DE CHAMPIONNAT

Départementale 4

- Le match **US LARZAC VALLEES 2 – AS AGUESSAC 2** non joué le samedi 29 novembre 2025 à 20H00 en raison du terrain impraticable est reporté au samedi 13 décembre 2025 à 19H00 sur le terrain de la Cavalerie.

Départementale 5

- Le match **BOUSSAC 2 – CASTANET 1** non joué le dimanche 30 novembre 2025 à 15H00 en raison du terrain impraticable est reporté au dimanche 14 décembre 2025 à 15H00.
- Le match **GALGAN 2 – AS FOISSAC 2** non joué le samedi 29 novembre 2025 à 20H00 en raison du brouillard est reporté au samedi 20 décembre 2025 à 20H00.
- Le match **GRANDRIEU ROCLES 1 – FC CAUSSE SAUVETERRE 1** non joué le dimanche 30 novembre 2025 à 15H00 en raison de la neige est reporté au dimanche 21 décembre 2025 à 15H00.

La réunion est clôturée à 12 heures

Le Secrétaire de Séance,

F. COUFFIGNAL



Le Président,

A. DALMON

